**Vœu pour la défense de la filière hippique locale et le soutien à l'hippodrome de Laloubère**
**Proposé par le groupe Nos Territoires En Commun**
**Soutenu par les groupes Passionnément Hautes-Pyrénées Radicalement Solidaire, Progrès & Solidarité, Place Publique et Communiste**

L'hippodrome de Laloubère, né en 1809, est l'un des plus anciens champs de course de France, antérieur même à Longchamp et Chantilly. Intimement lié au Haras de Tarbes et à la tradition cavalière des Hautes-Pyrénées, il constitue un équipement emblématique pour les acteurs de la filière hippique et pour les amateurs de courses de la région.

Doté d'une piste en herbe de 1 800 mètres, reconnue pour son excellence par les experts, avec une corde à droite et une ligne droite de 450 mètres propice au galop, cet équipement a toujours occupé une place centrale dans le calendrier des courses hippiques national et local.

Historiquement, l'hippodrome a bénéficié de l'engagement des collectivités locales dont le Département des Hautes-Pyrénées.

L'annonce par France Galop de la fermeture de 31 sites sur le territoire national, dont celui de Laloubère, menace aujourd'hui toute une filière économique et sociale dans les Hautes-Pyrénées. Cette décision, prise sans concertation préalable, envoie un signal négatif aux professionnels, aux bénévoles, à la Société des Courses et aux élus locaux, qui ont toujours soutenu cet équipement.

Cette annonce médiatisée remet en cause le modèle économique de la filière hippique et propose une nouvelle cartographie des sites, fondée sur une logique de retour à l'équilibre financier. Pourtant, cette perspective manque de transparence : les données précises et vérifiables font défaut, tout comme le dialogue avec les acteurs concernés.

Le conseil d'administration de France Galop, prévu le 25 septembre, a été reporté afin d'étendre la concertation sur le projet de la cartographie des hippodromes.

Les questions de la rétribution des acteurs des courses, du calendrier des économies envisagées et de leur impact sur les territoires ruraux, ainsi que l'avenir même des courses hippiques à moyen terme, doivent être abordées de manière collaborative, sur la base d'informations claires et partagées.

Face à cette menace de fermeture, imposée unilatéralement et répondant à une logique purement financière, au mépris des territoires ruraux et de leur histoire,

Le Conseil départemental des Hautes-Pyrénées :

- Exprime sa ferme opposition au projet de fermeture de l'hippodrome de Laloubère envisagé par France Galop.
- Réaffirme son soutien indéfectible aux professionnels, aux bénévoles, à la Société des Courses de Tarbes-Laloubère et à l'ensemble des acteurs de la filière hippique des Hautes-Pyrénées.
- Demande solennellement à France Galop de retirer ce projet de fermeture et d'engager un dialogue constructif avec les collectivités territoriales et les acteurs locaux.
- Appelle l'État et la Région Occitanie à se mobiliser pour préserver cet équipement structurant pour le département des Hautes Pyrénées.